



## réviser une pension alimentaire

Par **gigi35**, le **13/02/2011** à **23:26**

Bonsoir,  
je voudrais savoir comment faut faire les démarches a faire pour réviser une pension alimentaire. Nous avons 3 enfants donc mon mari a une fille de 10 ans donc la somme est de 190e de pension alimentaire en sachant que mon mari a changé de travaille et qu'il perçoit 300 e de mois sur salaire, moi en congé parentale. Son ex conjoint c'est mis en ménage avec quelqu'un et je voudrais savoir si son salaire est pris en compte, merci

Par **Laure11**, le **14/02/2011** à **10:06**

Faites une requête au JAF en courrier recommandé AR.

Dans la mesure où votre mari subit une baisse de salaire, vous pouvez demander une révision du montant de la pension alimentaire.

Les revenus de l'ami de l'ex-épouse de votre mari seront pris en compte puisqu'ils vivent sous le même toit.

Par **gigi35**, le **14/02/2011** à **10:21**

Je vous remercie de votre réponse et je voulais savoir aussi sommes nous obligé de prendre un avocat en sachant que nous avons pas les moyens si oui comment faire